INFO PRESSE

Lunel, le 05/03/2025

Pour prévenir les risques dus aux soies urticantes des chenilles processionnaires, les agents de la Ville ont réalisé une campagne d'échenillage et la vérification des d'éco-pièges dans les cours d'écoles et les structures de la petite enfance.

En journalisme, on dirait que c'est un marronnier, un sujet qui revient chaque année… C'est le retour de la chenille processionnaire qui s'installe, non pas sur un marronnier, mais sur le pin, un arbre très visible dans notre région. Dans les branches de ces arbres, on aperçoit leurs nids, une sorte de gros cocon. Il était donc temps pour les agents du service Nature et paysage en ville de passer à l'action ! Ce fut le cas en janvier et février où une campagne d'échenillage et la vérification des de pièges a été réalisée sur tous les pins plantés aussi bien dans les cours d'écoles et des structures de la petite enfance, qu'aux abords de ces sites qui accueillent les jeunes Lunellois. Une action de lutte contre les chenilles processionnaires nécessaire pour éviter leur prolifération et limiter les risques dus aux poils urticants de ces insectes.

Dans un premier temps, les agents municipaux ont donc procédé à l'échenillage, c'est-à-dire qu'ils ont coupées les branches de pins sur lesquelles les nids étaient installés. Ces derniers, une fois retirés sont incinérés. Une opération étalée sur les mois de janvier et février qui a été réalisée lorsque que les établissements scolaires sont fermés comme les mercredis et les périodes de vacances.

En même temps, les agents ont vérifié tous les éco-pièges installés sur les arbres résineux. Depuis plusieurs années, pour assurer la sécurité des enfants, la Ville de Lunel a fait le choix d'équiper les arbres concernés d'éco-pièges, une méthode de lutte respectueuse de l'environnement. Ce dispositif permet la capture et la destruction des chenilles grâce à l'installation d'une collerette fixée autour du tronc de l'arbre. L'éco-piège attrape ainsi les chenilles quand elles descendent en procession avant d'aller s'enterrer pour se transformer en papillon.

Constitué d'une collerette réglable, le piège s'adapte ainsi au diamètre de tronc. Un sac rempli de terre ou de mousse ou encore d'un réceptacle opaque est attaché en dessous du dispositif qui récupère toutes les chenilles qui descendent le long du tronc. Le piège est placé en hauteur, hors de porter des enfants. Et quand l'époque des processions est finie, il suffit de décrocher les sacs plastiques et de les incinérer.

Dans une démarche d'environnement durable, la Ville de Lunel a choisi une réponse écologique au problème de la chenille processionnaire du pin : ce piège n'utilise aucun insecticide. Il est simple à utiliser et à mettre en place, en plus d'être très efficace pour prévenir les risques pour les enfants.

L'ESSENTIEL

Lutte contre les chenilles processionnaires

Pour prévenir les risques dans les écoles et les structures de la petite enfance,
les agents de la Ville ont réalisé une campagne d'échenillage et de pose d'éco-pièges
pour lutter contre les chenilles processionnaires.

CONTACTS PRESSE VILLE DE LUNEL
Angélique Zelazo, Chargée des relations avec la presse - 04 67 87 83 38 – angelique.zelazo@ville-lunel.fr
Yoann Galiotto, Directeur de la Communication – 06 49 92 93 70 – yoann.galiotto@ville-lunel.fr